

Services en ligne

Au lieu de remplir ce formulaire, vous pouvez maintenant faire votre demande en utilisant les services en ligne accessibles sur notre site Web au www.lautorite.qc.ca.

À qui s'adresse ce formulaire ?

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire s'inscrire aux examens de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) dans les disciplines ou les catégories de discipline :

- de l'assurance de dommages; ou
- de l'expertise en règlement de sinistres;

et qui doit obtenir de l'Autorité une décision d'attestation pour un niveau d'études équivalent au diplôme d'études collégiales (DEC) afin d'effectuer une demande d'autorisation d'inscription aux examens.

Vous n'avez pas à remplir ce formulaire si vous êtes dans l'une des situations suivantes

Vous êtes titulaire :

- d'un diplôme d'études collégiales délivré au Québec;
- de deux certificats universitaires délivrés au Canada;
- d'un diplôme de baccalauréat;
- d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS);
- d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire délivré au Canada;
- d'une évaluation comparative des études effectuées hors du Canada délivrée par un membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes confirmant un résultat comparable aux diplômes cités ci-dessus.

Si vous êtes dans l'une des situations ci-dessus, vous pouvez faire immédiatement une demande d'autorisation d'inscription aux examens.

Quelles sont les conditions pour remplir le formulaire ?

- Vous devez être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES), d'une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de cinquième année du secondaire (AENS), d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) d'au moins 60 unités, d'un certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES) ou d'une évaluation comparative des études effectuées hors du Canada délivrée par un membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes confirmant un résultat comparable ou supérieur au diplôme d'études secondaires.
- Vous devez aussi soumettre des relevés de notes attestant d'autres études pour lesquelles une ou des années de scolarité supplémentaires pourront être ajoutées en se basant sur le référentiel publié sur notre site Web.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou si vous avez réussi des cours à l'intérieur d'un programme qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales et cela, dans une province canadienne autre que le Québec, vous pouvez faire reconnaître vos années de scolarité en soumettant ce formulaire.

IMPORTANT

- Toute pièce justificative manquante retardera le traitement de votre demande.

- **Veillez fournir toutes les pages des relevés de notes ou des relevés des apprentissages. Les copies de diplômes ne sont pas acceptées.**
- Vous devez attendre la décision écrite de l'Autorité avant de procéder à votre demande d'autorisation d'inscription aux examens.
- Prenez note que l'Autorité se réserve le droit de demander des documents originaux en tout temps.
- Prenez note que votre demande n'est pas requise si elle vise l'obtention d'un certificat de représentant dont vous avez déjà été titulaire et pour lequel vous avez été autorisé à agir, pendant au moins un an. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez présenter une demande d'autorisation d'inscription aux examens prescrits par l'Autorité dans cette même discipline ou catégorie de discipline. À la **Partie 4 – Exigences d'entrée dans la carrière**, vous devrez cocher **Certificat... délivré par l'Autorité après le 1^{er} octobre 2002 et ayant été détenu au moins un an**.
- Nous vous informons que si vous refusez ou omettez de nous fournir les renseignements et/ou documents demandés, nous serons dans l'impossibilité de procéder au traitement de votre demande.
- Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

Comment obtenir une preuve de scolarité ?

Voici la liste des endroits où vous procurer les documents officiels de scolarité.

Études secondaires	Un relevé de notes officiel avant 1974	Ministère de l'Éducation Québec : 418 643-7095 Sans frais : 1 866 747-6626 Télécopieur : 418 646-6561
	Un relevé de notes ou un relevé des apprentissages officiel (DES, AENS, CEES ou DEP)	Ministère de l'Éducation Québec : 418 643-1761 Montréal : 514 788-3325 Télécopieur : 418 644-6909
	Un relevé de notes officiel d'études secondaires délivré par une province canadienne autre que le Québec	Contactez le ministère de l'Éducation de la province où vous avez obtenu votre diplôme d'études secondaires ou l'établissement d'enseignement secondaire que vous avez fréquenté.
Études collégiales ou universitaires	Un relevé de notes officiel d'études collégiales ou universitaires	Contactez l'établissement d'enseignement collégial ou universitaire que vous avez fréquenté au Canada.
Études hors Canada	L'évaluation comparative des études effectuées hors du Canada	Contactez l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) Site Web: www.canalliance.org

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION (en lettres majuscules)							
INFORMATION DU CLIENT							
N° de client (10 chiffres)							
M ^{me} <input type="checkbox"/>	Prénom(s)	Nom					
M. <input type="checkbox"/>							
Date de naissance ____ / ____ / ____ jour mois année				Langue de correspondance : Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/>			
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue		App.			
Municipalité			Province		Code postal		
Téléphone (domicile)			Téléphone (travail)			Poste	
Cellulaire			Courriel				

PARTIE 2 – DÉCLARATION
Cette section du formulaire vous permet de produire une déclaration en regard d'une demande d'attestation pour un niveau d'études équivalent au diplôme d'études collégiales (DEC).

1. Êtes-vous parrainé par un cabinet d'assurance inscrit à l'Autorité ou un établissement d'enseignement reconnu par l'Autorité ? Oui Non

Si oui, nom de l'organisation : _____ N° de client à l'Autorité (s'il y a lieu) : _____

2. Remplissez-vous ce formulaire dans le but de faire réviser votre dossier ? Oui Non

PARTIE 3 – PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Cette section du formulaire vous permet lorsque requis, de sélectionner et de transmettre une des preuves d'identité valides. De plus, vous devez sélectionner et transmettre une des formations minimales requises. Vous êtes également invité à fournir toutes les pièces justificatives liées à votre demande. L'Autorité se réserve le droit de demander un document original.

FORMATION MINIMALE

Note importante

Vous devez fournir une des preuves de formation minimale requises. Notez que nous n'acceptons pas les photocopies des diplômes.

- Relevé de notes officiel ou relevé des apprentissages des études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation portant la mention que le diplôme d'études secondaires (DES) a été obtenu;
- Relevé de notes officiel ou relevé des apprentissages des études professionnelles délivré par le ministère de l'Éducation portant la mention que le diplôme d'études professionnelles (DEP) a été obtenu;
- Relevé de notes officiel ou relevé des apprentissages d'études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation portant la mention que l'attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS) a été obtenue;
- Relevé de notes officiel ou relevé des apprentissages d'études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation portant la mention que le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES) a été obtenu;
- Relevé de notes officiel des études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation ou par l'établissement d'enseignement secondaire d'une province canadienne autre que le Québec mentionnant que le diplôme d'études secondaires a été obtenu;
- Évaluation comparative des études effectuées hors du Canada délivrée par un membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes confirmant un résultat comparable ou supérieur au diplôme d'études secondaires.

ÉVALUATION COMPARATIVE ET AUTRES RELEVÉS DE NOTES

Note importante

Vous devez fournir les relevés de notes qui attestent d'autres études. Vous pouvez fournir jusqu'à 7 preuves de formation officielles.

- Relevé de notes officiel ou relevé des apprentissages des études professionnelles délivré par le ministère de l'Éducation;
- Relevé de notes officiel d'études collégiales délivré par le registrariat de l'établissement d'enseignement fréquenté au Canada;
- Relevé de notes officiel d'études universitaires délivré par le registrariat de l'établissement d'enseignement fréquenté au Canada;
- Évaluation comparative des études effectuées hors du Canada délivrée par un membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes;
- Relevé de notes officiel confirmant l'obtention du titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.);
- Relevé de notes officiel confirmant l'obtention du titre d'assureur-vie certifié (A.V.C.), s'il a été obtenu à compter de 1996;
- Relevé de notes officiel confirmant l'obtention du diplôme de Fellow, Life Management Institute (FLMI) délivré par la Société LOMA;
- Relevé de notes officiel délivré par l'Institut d'assurance du Canada confirmant l'obtention du titre de Professionnel de l'assurance agréé (PAA) ou de Fellow, Professionnel d'assurance agréé (FPAA);
- Relevé de notes délivré par un organisme offrant une formation dans le domaine des services financiers reconnue par l'Autorité dont le Canadian Securities Institute (CSI), l'Institut des banquiers canadiens (IBC) et l'Institut IFSE.

PREUVE D'IDENTITÉ CANADIENNE VALIDE

Note importante

Si la preuve d'identité a déjà été fournie avec une demande antérieure, il n'est pas nécessaire de la transmettre de nouveau.

*Une ou plusieurs preuves d'identité supplémentaires déterminées par l'Autorité pourraient être exigées. **Prenez note qu'un permis de conduire ou une carte d'assurance maladie ne sont pas des preuves valides.***

Veillez cocher et annexer à ce formulaire la photocopie d'une des **preuves d'identité canadiennes valides** requises suivantes :

- Carte de résident permanent;
- Carte ou certificat de citoyenneté;
- Certificat de naissance délivré par le Directeur de l'état civil du Québec ou par une autre autorité provinciale ou territoriale;
- Confirmation de résidence permanente (IMM5292 ou IMM5688);
- Passeport;
- Permis de travail.

PARTIE 4 – DIVULGATION DE LA DÉCISION À UNE TIERCE PERSONNE

Cette section du formulaire vous permet d'identifier une tierce personne à laquelle vous souhaitez que votre décision d'attestation soit divulguée, qu'elle soit inscrite à l'Autorité des marchés financiers ou non.

Souhaitez-vous que le résultat de votre demande soit divulgué à une tierce personne ? Oui Non

Si oui, cette personne ou cette entreprise est-elle inscrite auprès de l'Autorité ?

Oui N° client à l'Autorité : _____
Prénom : _____
Nom : _____
Nom de l'entreprise : _____

Non Prénom : _____
Nom : _____
Nom de l'entreprise (si applicable) : _____
Langue de correspondance : Français Anglais

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (TIERCE PERSONNE)

N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
Téléphone (domicile)		Téléphone (travail)		Poste	
Cellulaire		Courriel			

PARTIE 5 – DÉCLARATION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je déclare utiliser mon nom tel qu'il est énoncé sur l'ensemble de mes preuves d'identité canadiennes valides. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

Signature Date: _____ / _____ / _____
année mois jour

Droits d'accès et de rectification

Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou demander qu'ils soient rectifiés s'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte, leur communication ou leur conservation ne sont pas autorisées par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1. Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à consulter notre site Web à l'adresse suivante : [Accès à l'information / AMF \(lautorite.qc.ca\)](http://www.lautorite.qc.ca).

